

Bonne année!

BULLETIN DE L'IRÉC

Mensuel publié par l'Institut de recherche en économie contemporaine/Janvier 2013

SOMMAIRE

2/Analyse du CASIQ
3/Entrevue avec Moktar Lamari
4/Embauche de Gilles Rioux
Nouvelles brèves
Crédits

À NOTER

■ À Radio-Ville Marie Par-dessus le marché

Les émissions économiques hebdomadaires de l'IRÉC sont diffusées sur les ondes de Radio Ville-Marie tous les mercredis à 11 heures. Ils sont aussi disponibles sur le site de l'IRÉC. Cliquer sur l'icône représentant un œil à gauche de l'écran sur la page d'accueil et à côté de laquelle est inscrit « Audio et vidéo ». [<http://www.irec.net/index.jsp?p=58>].

LES AMIS DE L'IRÉC

Soutenir son indépendance

En devenant un Ami de l'IRÉC ou en incitant vos amis à le devenir, vous permettez à l'Institut de préserver son indépendance intellectuelle et financière. Pour en savoir plus : [<http://www.irec.net/index.jsp?p=31>].

DÉFICIT COMMERCIAL DE 22 MILLIARDS \$

L'urgence d'une politique industrielle au Québec

Les statistiques sur le commerce extérieur du Québec montrent que l'exportation génère une grande activité économique et qu'elle permet de satisfaire une grande part de nos besoins par des marchandises importées de l'étranger. Cependant, un déficit commercial insoutenable de plus de 22 milliards de dollars s'est creusé entre la valeur des exportations du Québec et celle des importations. L'IRÉC amorce une importante réflexion sur le développement d'une politique industrielle¹ qui permettrait à l'économie du Québec de redevenir compétitive même avec un dollar canadien à parité avec le dollar américain.

Le Québec a plus ou moins abandonné le recours à une politique structurée de développement économique. La création d'emplois constitue généralement un motif suffisant pour soutenir financièrement un projet sans égard à la qualité des emplois créés et aux perspectives de leur durabilité.

Les marchés internationaux

Selon le chercheur Pierre Gouin, la politique industrielle doit être conçue dans la perspective des marchés internationaux. « En effet, dit-il, la plupart des produits importés sont essentiels à la qualité de vie des citoyens ou au fonctionnement des entreprises et, en général, le marché québécois est trop étroit pour que le remplacement des importations par des substituts québécois soit rentable.

Une exception importante est le pétrole, qui représente un des facteurs expliquant la dégradation du solde commercial du Québec, et pour lequel une stratégie de substitution est intéressante pour des motifs économiques et environnementaux. « C'est pour cette raison que les grands projets de reconversion de l'économie dans une optique de développement durable constituent des volets essentiels d'une politique industrielle », affirme le chercheur.

1. GOUIN, Pierre. *Réflexion sur les fondements d'une politique industrielle pour le Québec*, rapport de recherche de l'IRÉC, janvier 2013, 43 p. [<http://www.irec.net/upload/File/exportpoltindustjanvier2013.pdf>]. Il est aussi suggéré d'écouter l'entrevue que Pierre Gouin a donnée à l'émission *Par-dessus le marché* le 30 janvier 2013 [<http://www.irec.net/index.jsp?p=58>]. Cet article s'inspire d'un article écrit par Pierre Gouin et publié sur Oikos Blogue [<http://www.oikosblogue.coop/?p=14354>].

Le critère de la valeur ajoutée

L'étude précise aussi qu'une politique industrielle doit prioriser certaines activités de production et la valeur ajoutée sous forme de salaires et de profits est le critère le plus intéressant. « La valeur ajoutée retenue au Québec et la durabilité de cette valeur ajoutée devraient être au cœur des décisions de développement économique. L'importance de la valeur

POLITIQUE INDUSTRIELLE/SUITE À LA PAGE 4

LES ÉCONOMIES QUÉBEC/CANADA

Différences structurelles

Daméco a analysé les déterminants de l'investissement et la productivité du travail au Québec et au Canada en prenant le modèle de décision de l'entrepreneur¹. Deux conclusions importantes : 1) la productivité du travail plus faible au Québec par rapport à celle du Canada s'accompagne d'une productivité du capital plus élevée; 2) de plus, cette étude économétrique montre une différence struc-

DAMÉCO/SUITE À LA PAGE 2

1. DAMÉCO. *Les déterminants de l'investissement et la productivité du travail au Québec*, note d'intervention no 24, janvier 2013, 12 p. [[http://www.irec.net/upload/File/Noteinterventioninvestissementproductivitejanvier2013vd\(1\).pdf](http://www.irec.net/upload/File/Noteinterventioninvestissementproductivitejanvier2013vd(1).pdf)]. Il est aussi suggéré d'écouter l'entrevue qu'Henri Thibaudin a donnée à l'émission *Par-dessus le marché* le 23 janvier 2013 [<http://www.irec.net/index.jsp?p=58>] et de lire l'article qu'il a écrit sur *Oikos Blogue* [<http://www.oikosblogue.coop/?p=14222>].

turelle entre le Canada et le Québec que ce soit au niveau de la productivité du travail ou de l'investissement.

En fait, pour des niveaux de capital et de production identiques, les entreprises québécoises utiliseront plus de travailleurs que les entreprises canadiennes avec une productivité du travail plus faible au Québec qu'au Canada. De la même manière, pour des coûts du capital et du travail ainsi qu'un niveau de production et de capital identiques, les entreprises canadiennes investiront plus que les entreprises québécoises.

Des différences structurelles

Dans l'étude, on souligne que les entreprises sont généralement plus petites au Québec qu'au Canada et n'adoptent donc pas nécessairement les mêmes techniques de production ou sont localisées dans des régions avec un tissu industriel différent. Il est aussi documenté, indique-t-on, que des entreprises localisées dans des régions moins denses profitent moins d'externalités d'agglomération et sont donc désavantagées par rapport à des entreprises localisées dans des régions où l'activité économique est dense.

L'approche méthodologique

Daméco a modélisé le processus de décision des entrepreneurs qui ont à produire une certaine quantité de biens et doivent choisir la quantité de travail utilisée et le niveau d'investissement mis en œuvre. Leur objectif est de minimiser la somme actualisée des coûts. De plus, Daméco a étudié l'évolution de l'investissement ainsi que de la productivité du travail dans les principales industries du secteur privé au Canada et au Québec sur une longue période soit de 1976 à 2010. Le cadre d'analyse permet de formuler des conclusions qui ne sont pas infirmées par les observations statistiques.

Daméco

Daméco est une entreprise fondée par l'IRÉC et un groupe d'économistes. Daméco a notamment pour mandat de développer des modèles économétriques d'équilibre général dynamiques, ce qui permettra de réaliser des analyses d'impacts de politiques macroéconomiques budgétaires, industrielles, régionales et environnementales sur les différentes composantes de l'économie.

Les promoteurs de Daméco espèrent que l'usage de ses modèles se répandra afin de renouveler les connaissances et de raffiner les analyses de nos réalités économiques

ANALYSE DU CASIQ AU 31 DÉCEMBRE 2012

L'IQ-30 connaît une hausse de 2,11 %

Au cours du mois de décembre 2012, l'IQ-30 a connu une hausse de 2,11 % pour se situer à 1428,78. Vingt-cinq titres ont augmenté alors que cinq autres ont baissé au cours du mois. Six des sept secteurs de l'IQ-30 ont connu une hausse au cours du mois. Le secteur de l'Industrie a connu la plus forte variation positive soit 4,80 %. Le secteur de la Consommation discrétionnaire a baissé 0,29 %.

Durant le dernier mois, le titre de la compagnie Saputo a augmenté de 9,26 %. Celui de la

compagnie Dollorama a connu une diminution de l'ordre de 7,06 %.

Depuis le début de l'année, les titres des sept des dix secteurs du TSX composé ont augmenté alors que la variation totale a été de 4,00 %.

La plus forte variation positive provient du secteur des Biens de consommation de base avec une croissance de 20,35 % depuis le début de l'année.

Pour des informations plus complètes, voir l'URL : [<http://www.iq30-iq150.org>].

Tableau comparatif des secteurs

Depuis vendredi 30 novembre 2012 au lundi 31 décembre 2012

| | IQ-30 (%) | TSX Composé (%) |
|-----------------------------------|-----------|-----------------|
| 10- Énergie | - | -0,29 |
| 15- Matériaux | 0,15 | -0,18 |
| 20- Industrie | 4,80 | 4,14 |
| 25- Consommation discrétionnaire | -0,29 | 3,88 |
| 30- Biens de consommation de base | 3,31 | 5,58 |
| 35 - Santé | - | 1,49 |
| 40- Finance | 1,62 | 1,78 |
| 45- Technologies de l'information | 0,61 | 0,39 |
| 50- Télécommunications | 1,36 | 0,40 |
| 55- Services aux collectivités | - | 3,11 |
| Variation | 2,11 | 1,59 |

N.B. Le secteur de l'énergie, de la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

Tableau comparatif des secteurs de l'IQ-30 avec les secteurs de l'Indice composé S&P/TSX

Depuis le début de l'année au lundi 31 décembre 2012

| | IQ-30 (%) | TSX composé (%) |
|-----------------------------------|-----------|-----------------|
| 10- Énergie | - | -7,54 |
| 15- Matériaux | -5,12 | -6,90 |
| 20- Industrie | 4,22 | 13,10 |
| 25- Consommation discrétionnaire | 6,17 | 18,67 |
| 30- Biens de consommation de base | 9,64 | 20,35 |
| 35 - Santé | - | 10,98 |
| 40- Finance | 13,91 | 12,33 |
| 45- Technologies de l'information | 18,73 | 6,63 |
| 50- Télécommunications | -6,02 | 6,60 |
| 55- Services aux collectivités | - | -0,83 |
| Variation | 9,80 | 4,00 |

N.B. Le secteur de l'énergie, de la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

IQ-30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

| Société | Prix (\$) 30 déc. 2011 | Prix (\$) 31 décembre 2012 | Variation du titre % | Pondération (%) au 30 déc. 2011 | Variation pondérée % |
|---------------------------|------------------------|----------------------------|----------------------|---------------------------------|----------------------|
| Alimentation Couche-Tard | 31,70 | 48,93 | 54,35 | 3,03 | 1,65 |
| Banque Royale du Canada | 51,98 | 59,88 | 15,20 | 7,29 | 1,11 |
| Vêtements de sport Gildan | 19,16 | 36,33 | 89,61 | 1,09 | 0,97 |
| Saputo | 39,03 | 50,31 | 28,90 | 3,34 | 0,96 |
| Groupe GCI | 19,20 | 22,94 | 19,48 | 3,85 | 0,75 |

Fonction publique : dix ans après la réingénierie

En 2003, le gouvernement a décrété le concept de réingénierie. Depuis lors, la fonction publique québécoise a vécu le départ de plus de 22 000 fonctionnaires réguliers. « C'est presque 40 % des effectifs réguliers qui ont quitté la fonction publique québécoise, emportant avec eux une précieuse expertise accumulée durant des décennies de travail et d'apprentissage continu dans les divers secteurs de l'administration publique québécoise (transport, infrastructure, environnement, informatique, conception des politiques, analyses stratégiques, etc.) », nous explique Mokhtar Lamari de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) lors d'une entrevue. Nous le remercions chaleureusement d'avoir partagé son analyse¹.

Le discours sur l'innovation managériale n'est pas nouveau dans les universités d'administration publique. Plusieurs chercheurs ont exploré de nouveaux concepts. « C'est ainsi qu'apparaît le concept de réingénierie qui prône une réduction drastique du capital humain dans les administrations publiques, nous dit Mokhtar Lamari. Il fallait innover avec les trois E : l'efficacité (atteindre rapidement les objectifs), l'efficience (tarifier et monnayer les services publics) et l'économie dans les dépenses (désengagement, délestage de certaines missions gouvernementales, désinstitutionnalisation des services publics). Dès 2003, le gouvernement discrédite le management public qui a constitué le socle de la Révolution tranquille des cinquante dernières années et adhère au paradigme anglo-américain du nouveau management public (NMP) ».

Le réingénierie

« Une des conséquences, poursuit-il, a été de remplacer deux personnes expérimentées en fin de carrière par un jeune sans expérience et payé au bas de l'échelle salariale. Le gouvernement a coupé sans tenir compte des courbes démographiques avec un objectif de 10 000 départs sur cinq ans. Plusieurs directions administratives se sont trouvées sans ressources suffisantes. Face à l'impopularité des mesures initiées par la réingénierie, plusieurs fonctionnaires ont opté pour un départ prématuré ou encore par une certaine démobilisation. Le gel des salaires réels, ainsi que le freinage dans les processus de promotion n'ont fait qu'accélérer les processus de perte de l'expertise des fonctionnaires. L'érosion salariale a été de l'ordre de 10 à 18 000 \$ par an par rapport au privé et à la fonction publique fédérale. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) l'a démontré. Des pans entiers de certains ministères ont été atrophiés ou fusionnés. Nous avons alors vu aux transports par exemple des firmes

d'ingénieurs en conflit d'intérêts complet en assurant la conception et le suivi de certains travaux. Cela a aussi été le début de la surfacturation. Dans certains créneaux, les coûts ont augmenté en moyenne de 70 %. L'endettement public a augmenté contrairement à ce qui avait été promis ».

Des effets catastrophiques

La réingénierie a profité aux cabinets politiques du parti au pouvoir et favorisé l'embauche de firmes extérieures. « Il n'y a plus de maîtrise pour l'État de ce qui s'en vient. Dans de nombreuses catégories professionnelles, la fierté et le capital de savoir-faire s'érodent. Il n'y a plus de relève, il n'y a plus de mémoire organisationnelle, il n'y a plus de valeurs liées au savoir, à l'expertise, à la qualité des services », constate le chercheur.

En 2007 et 2008, avec la négociation des gros contrats pour les infrastructures notamment, l'argent de contribuables est géré pour favoriser l'accumulation des marges de profits de plusieurs firmes ayant pignon sur rue avec les proches de certains ministres et hauts fonctionnaires. « Tout cela a été documenté par le vérificateur général », précise-t-il.

L'exemple du secteur de l'informatique est patent. Au coût de 200 \$ l'heure, des firmes extérieures ont occupé les bureaux avec des fonctionnaires ayant des salaires quatre fois moins importants. « Au lieu de miser sur la qualité des services publics, le gouvernement

de l'époque a favorisé le secteur privé, dit-il. Le nombre des fonctionnaires se trouvant en première ligne des services publics polarise désormais l'essentiel des effectifs au détriment de ceux et celles formés pour

réfléchir sur la conception, la réalisation et l'évaluation des programmes. C'est paradoxal, la réingénierie préconisée pour la période 2004-2008, n'a fait qu'éroder l'expertise des fonctionnaires, pourtant on ne peut aucunement envisager une réingénierie en sacrifiant les ressources humaines qui pensent les politiques et les stratégies gouvernementales »

Pistes de solutions

Selon le professeur à l'ÉNAP, la tâche prioritaire est de faire un portrait évaluatif rigoureux afin d'avoir un regard mieux documenté sur les secteurs où la tempête a fait le plus de dégâts. Ensuite, il faut entreprendre une reconstruction. « Nous sommes dans une société du savoir, de l'innovation, des nouvelles technologies. Il faut valoriser la matière grise au lieu de dévaloriser au sein de la fonction publique », a signalé Mokhtar Lamari. Troisièmement, il faut rétablir la séparation entre l'administration publique et le politique. Il est nécessaire de rétablir la neutralité et le travail pour les citoyens et non la partisanerie à courte vue. Il faut aussi rebâtir la confiance et cette image d'une fonction publique neutre et professionnelle. Enfin, la fonction publique doit réhabiliter sa créativité, favoriser l'innovation et une prise de décision fondée sur les données probantes. Encore faut-il une volonté affirmée de miser sur une fonction publique compétente, neutre et axée sur la qualité des services publics.



Mokhtar Lamari

Mokhtar Lamari est directeur du Centre de recherche et expertise en évaluation (CREXE) à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Il est titulaire d'un doctorat en science politique avec une spécialité en management public de l'Université Laval. Il a réalisé un stage postdoctoral à l'Université McMaster, à Hamilton, en Ontario. Il a publié de nombreux articles dans des revues savantes, traitant de la thématique de l'évaluation contingente (biens immatériels et non marchands) et, plus récemment, de la thématique du transfert technologique et de l'utilisation des données probantes dans la prise de décision et dans la planification stratégique. Il a aussi

occupé plusieurs postes de gestion dans la fonction publique québécoise. À ce titre, il a participé à l'élaboration et à l'évaluation de diverses politiques et stratégies gouvernementales portant sur la recherche, la science et l'innovation au Québec.

1. LAMARI, Mokhtar. « Réingénierie et austérité ou comment atrophier la fonction publique québécoise » dans *Revue vie économique*, vol 4, no 2, décembre 2012, 26 pages. [<http://www.eve.coop/?a=167>].

ajoutée, en proportion de la valeur totale de la production, est liée au pouvoir de marché des acteurs importants du secteur d'activité, sur lequel le Québec a peu de contrôle, mais aussi à la rente associée à la rareté des ressources naturelles et aux salaires plus élevés payés pour les ressources humaines spécialisées. Le pouvoir de marché qui permet d'influencer les prix, à l'achat ou à la vente, génère une forte valeur ajoutée sous forme de profits exceptionnels dont une part importante est dépensée à l'extérieur du Québec », explique Pierre Gouin.

Entreprises locales et main-d'œuvre spécialisée

« Le développement d'entreprises locales fortes et la formation d'une main-d'œuvre très spécialisée devraient donc être prioritaires afin de ne plus avoir à attirer les multinationales étrangères en offrant nos ressources naturelles à rabais, des infrastructures gratuites et une contribution fiscale minimale. Quant à la prise

en compte de la durabilité de la valeur ajoutée, celle-ci exige une vision à long terme » poursuit le chargé de projet de l'IRÉC.

Comment prioriser

Le choix d'activités à prioriser ne peut se faire dans l'absolu, sans référence à la structure industrielle existante. L'examen des statistiques détaillées du commerce international permet de dégager des orientations intéressantes parce que ces données illustrent quels sont les avantages du Québec sur les marchés internationaux. « On constate ainsi qu'en 2011 plus de la moitié des exportations de marchandises du Québec sont reliées à nos ressources naturelles et qu'un autre trente-cinq pour cent concerne des produits manufacturés technologiquement avancés. L'analyse de la structure des échanges rappelle que le développement de nos ressources naturelles, de notre main-d'œuvre et le maintien au Québec de centres de décision corporative de calibre international, sont aussi des éléments essentiels d'une politique industrielle », conclut-il.

GILLES RIOUX

Une expérience inestimable

L'IRÉC a embauché Gilles Rioux à titre de directeur du développement de l'organisation. L'essentiel de sa carrière se caractérise par l'exercice au cours des vingt-cinq dernières années de fonctions stratégiques de développement, à titre de gestionnaire ou de conseiller, au sommet de deux grandes administrations publiques, la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec.

Photo: André Laplante



Gilles Rioux, directeur du développement de l'organisation à l'IRÉC

naissance et une notoriété grandissante, dit-il. Je partage sa préoccupation de soutenir et de renouveler le modèle québécois de développement avec une vision basée, certes, sur une économie de marché, mais mieux accompagnée, plus progressiste, plus soucieuse de transformer les changements en occasions et défis d'innovations, plus respectueuse de l'environnement, plus préoccupée d'assurer un juste retour

pour les ressources collectives et centrée sur la lutte aux inégalités ».

Habilités diverses

Soulignons en terminant que la plupart des fonctions que Gilles Rioux a occupées ont comporté des responsabilités de gestion et lui ont permis de développer des habiletés très diversifiées, notamment en matière de communication et de négociation. Ces habiletés de gestion comprennent aussi bien la direction d'équipes, la gestion de personnel (recrutement, évaluation, formation, encadrement) que la planification stratégique et la gestion d'opérations.

L'IRÉC lui souhaite la plus cordiale bienvenue.

Nouvelles brèves

■ Les 29 et 30 janvier, le directeur général de l'IRÉC participait à un panel dans le cadre d'une session de formation de la FTQ à Sept-Îles sur le développement économique local. Le thème portait sur les ressources naturelles et leur transformation. Soulignons que ces cours de formation sont donnés avec la collaboration du Fonds de solidarité de la FTQ et du Service aux collectivités de l'UQAM.



Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

■ Le 21 janvier, Robert Laplante a participé à une table ronde ayant pour thème : *Montréal 2020, comment bâtir une métropole durable ?* Dans le volet économique « Aménagement urbain et compétitivité », il devait aborder la question de l'aménagement urbain et du réseau de transport. [www.groupe-humaniterre.com]

■ Bâtirente appuie un projet de recherche mené par l'IRÉC sur le financement de la reconversion écologique de l'économie québécoise qui vise à faire un portrait des épargnes et des actifs financiers actuels (publics et privés) et à proposer des outils destinés à accompagner le financement de la reconversion. [www.batirente.qc.ca]



BÂTIRENTE
—La force de notre épargne—

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC/Numéro 31

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4

Tél. (514) 380-8916/Télécopieur : (514) 380-8918

secretariat@irec.net / www.irec.net

Directeur général de l'IRÉC : Robert Laplante

Responsable du bulletin : André Laplante
(514) 380-8916 poste 21
andrelaplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia, Pierre Gouin
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec